

AVIS DE PROLONGATION DE CONVENTION Article L.2122-1-2 du CG3P

1. Identification de l'organisme :

Gestionnaire :

S.A.M.I.N.S., 55 Route du Marché Gare, 67200 STRASBOURG 03 88 27 24 24

2. Identification de l'occupant concerné :

GENEDIS S.A.S., au capital de 3 660 000 €, ayant siège social à Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée sous n° 345 130 512, APE : 7010Z

3. Objet de l'avis de prolongation :

Afin de permettre un amortissement supportable des investissements réalisés par le preneur, l'autorisation d'occupation est prolongée d'une durée, de 10 années supplémentaires par rapport au terme prévu par l'avenant n°1.

En conséquence, le terme de l'autorisation est ainsi porté au 16 juin 2037.

4. Situation du local :

Bâtiment PROMOCASH - 55, rue du Marché Gare, 67200 STRASBOURG

5. Date de publication :

5 mai 2023